



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 mai 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 mai 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 18 mai 2004

**Opération Place du Port - ensemble immobilier sis 1-3-5-7 rue de  
Fontenay - conventions de facturation des energies/Fluides entre la  
Ville de Niort et le CCAS de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2004**

DELIBERATION D20040158

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Opération Place du Port - ensemble immobilier sis 1-3-5-7 rue de  
Fontenay - conventions de facturation des energies/Fluides entre  
la Ville de Niort et le CCAS de Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'ensemble immobilier sis 1, 3, 5 et 7 rue de Fontenay a fait l'objet d'une division en volumes et le CCAS a acquis dans le lot volume 2 les lots numéro un et deux, les autres lots restant la propriété de la Ville de Niort.

Une convention entre la Ville de Niort et le CCAS en date du 17 novembre 2000, dont l'échéance était fixée au 31 décembre 2003, prévoyait notamment la répartition des fluides entre les deux Collectivités.

En effet, cet ensemble immobilier est alimenté par trois comptages uniques (eau, gaz et électricité) dont la Ville de Niort assume la charge, l'entretien ainsi que les consommations. Il apparaît ainsi nécessaire de prévoir une facturation, par la Ville de Niort au CCAS, des consommations d'énergies/fluides générées par le fonctionnement des locaux appartenant au CCAS ainsi que des parties communes.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention à souscrire, avec le CCAS de Niort, concernant la facturation des énergies-fluides de l'ensemble immobilier sis 1, 3, 5 et 7 rue de Fontenay.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)